

MANDAT NÉGOCIATION CED

Consœurs, confrères,

Depuis le 22 septembre 2014, votre comité de négociation a entamé des discussions avec HQ dans le but de négocier une nouvelle lettre d'entente afin de maintenir ouverts nos 5 CED et de garder nos 106 postes d'opérateurs jusqu'en 2019.

Plusieurs points ont été discutés dont:

- Dotation;
- Réunions en santé et sécurité;
- FSM;
- Intra CED;
- Tutorat;
- Inter CED;
- PNO;
- Nouvelle tâche: « ordonnancement en temps réel ».

Pour la nouvelle tâche « ordonnancement en temps réel », le SCFP-1500 avait convenu d'y collaborer en testant un projet pilote à Québec.

Dans la poursuite des travaux, nous avons tenté de nous entendre avec la gestion en nous rapprochant de leurs enjeux et, évidemment, toujours en respectant les nôtres.

Après plusieurs mois de travail, HQ a mis fin à la négociation en prétextant qu'elle n'avait pas toute la flexibilité voulue. De notre côté, les dernières demandes (Intra CED et Inter CED) avec HQ étaient démesurées et inacceptables pour le 1500.

Suite au dernier CEP (Comité Exécutif Provincial), il a été convenu de faire une tournée d'assemblées des CED afin de répondre de façon plus précise aux questions des opérateurs sur la négo et du futur des CED.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre structure régionale.

Syndicalement,